

Affiché le 12/03/15

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITE SYNDICAL

Le mercredi 2015 à 10 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 19 février 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur François MONIN, directeur général adjoint du Conseil général
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés :

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Délibération n° D-2015-08 (11/03/2015)

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs –

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion présente les orientations budgétaires pour l'exercice 2015.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2015 ;
- **d'autoriser** le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 11 mars 2015.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion



Félix MOROSO.